

*Corbeil Essonnes :*

*Les enjeux à prendre en compte dans la grande mutation régionale à venir*

### *Emplois/ transport, habitat*

*Corbeil-Essonnes est une vraie ville ancienne et historique qui, pendant longtemps, a bénéficié d'un très bon équilibre habitat / emploi qu'il convient de restaurer, d'un patrimoine et d'une qualité de vie à préserver.*

*Un grand atout pour la ville tient à l'existence de zones d'activités - anciennes, étendues, situées dans l'aire de la confluence Essonne / Seine, en bordure de la Seine, à proximité immédiate de la gare RER D, de la Francilienne et de l'autoroute A6.*

*Cette configuration remarquable et unique en Ile de France est un point fort à conforter et à développer pour l'entité géographique Corbeil-Evry.*

*Près de 70 % des emplois en Essonne sont localisés en dehors d'un périmètre d'accès direct à pied d'une gare, proposant une offre attractive.*

*En 2009, 72,20 % des actifs de la ville (source INSEE) travaillaient en dehors de la commune.*

*Ce tissu industriel ancien, qui a déjà fait l'objet de nombreuses adaptations, évoluera encore et fera l'objet de mutations qui devraient lui permettre d'accueillir d'autres types d'emplois – parcs d'activités à dominante technologique, hôtels d'entreprise...*

*Il serait intéressant d'établir une corrélation entre le nombre d'emplois perdus sur la ville et l'augmentation systématisée de la population depuis 2005.*

*Données statistiques :*

- Le POS 2001 estimait la population de la ville à environ 37.000 habitants, (source 1998),*
- En 2005, la population est estimée à 40.000 habitants,*
- En 2012, la population déclarée est de 43.000 habitants,*
- Horizon 2020, volonté des élus d'accroître le niveau de population à 46.000 habitants.*
- Soit une progression en 20 ans de près de 20%.*

*Alors que le pôle gare est toujours en redéfinition, sans grande ambition de développement de l'inter modalité..*

## Occupation du sol, prévention des risques et espaces naturels

*Des leçons doivent être tirées de la très contestable urbanisation des terrains de l'ancienne papeterie Darblay qui a détruit un remarquable patrimoine industriel qui aurait dû être intelligemment préservé.*

*De très nombreuses opérations immobilières de logements ont vu le jour ces dernières années, sans que leur impact réel sur la ville ait été sérieusement analysé. La difficulté de construire en sous sol liés aux risques cumulés (inondation et retrait gonflement des argiles) n'ont pas été suffisamment pris en compte.*

*« L'urbanisation nouvelle, en particulier l'aménagement urbain renouvelé, doit être maîtrisée afin de réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques. La surface et la continuité des espaces imperméabilisés doivent être limités, la surface des espaces imperméabilisés par habitant ne devant pas être accrue ».*

*Enfin Le cirque de l'Essonne, les berges de l'Essonne et de la Seine, devraient faire l'objet d'un plan de préservation et d'aménagement commun à ces trois entités. Ces espaces naturels pourraient être rendus inaliénables par le SDRIF. Le cirque de l'Essonne pourrait développer un espace d'agriculture périurbaine, l'Essonne et la Seine des zones de loisirs et de liaison.*

*Ainsi, la densification urbaine, respectueuse de cette préoccupation environnementale pourra parfaitement se réaliser.*

*Le développement de cette ville doit se faire en harmonie avec l'existant, et en maîtrisant l'augmentation de sa population.*